

La filière luzerne déshydratée se structure pour préparer l'avenir

Entre 2023 et 2024, la filière française s'est structurée autour de 4 organisations de producteurs dont chacune a déployé un programme opérationnel, contribuant activement à l'amélioration de la souveraineté protéique nationale.

Ouverture de Programmes Opérationnels (PO) au secteur des fourrages séchés

Sur fond de réforme de l'Organisation Commune des Marchés agricoles (OCM), la Commission européenne a rappelé récemment que la PAC doit permettre de renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement. Mettant en avant les organisations de producteurs et leurs associations pour améliorer leur pouvoir de négociation, elle a rappelé la nécessité de permettre aux États membres de leur accorder davantage de soutien financier dans le cadre des interventions sectorielles de la PAC.

C'est dans cette logique que *La Coopération Agricole-Luzerne de France* a saisi l'opportunité offerte par la France d'ouvrir des programmes opérationnels pour la production de protéines végétales dont les fourrages séchés dans son Plan Stratégique National. Ce, dans un objectif ambitieux de structuration de la filière, tandis que les coopératives agricoles constituent déjà une forme très aboutie d'organisations de producteurs : par leurs statuts, elles assument la commercialisation des productions et sont gérées démocratiquement par les agriculteurs.

Les PO : des outils au service de la stratégie des Organisations de Producteurs

La Coopération Agricole-Luzerne de France souligne le rôle-clé assuré par l'État-membre dans l'élaboration du cadre de reconnaissance sectoriel et la définition de seuils à même de garantir le caractère structurant de l'intervention pour la filière, notamment le critère d'apport minimal dont l'ambition est apparue déterminante. Elle met en avant le travail minutieux effectué avec *FranceAgriMer* pour que cet outil soit doté de mesures adaptées à la stratégie de chaque organisation de producteurs. Elle ambitionne désormais de déployer des actions concertées au travers d'une association d'organisations de producteurs dédiée.

Une complémentarité indispensable avec les Aides Couplées aux producteurs

L'union de coopératives agricoles France luzerne, première organisation de producteurs de luzerne en France, regroupe près de 4 000 producteurs. Elle a déployé son premier programme opérationnel triennal en 2024. Doté de 2,7 millions d'euros, il doit atteindre 6 millions d'euros en 2026 par l'effet de



structuration soutenu par le dispositif. Ce programme doit permettre de renforcer la capacité d'action de *France luzerne* via des mesures ciblées à destination de la gestion de la plaine agricole, de la traçabilité et du contrôle qualité des produits, des outils industriels et de stockage, du marketing et de la promotion commerciale des produits. Un ambitieux programme de bandes de luzernes non fauchées y est également déployé ; autant de refuges pour la biodiversité et de ressources alimentaires pour les pollinisateurs chers aux apiculteurs.

La Coopération Agricole-Luzerne de France et *France Luzerne* saluent la complémentarité de cette intervention structurante avec une aide couplée indispensable au soutien des surfaces de légumineuses mises en culture par les producteurs dans un objectif partagé de renforcer la souveraineté protéique nationale.

À propos de *La Coopération Agricole-Luzerne de France*

La Coopération Agricole-Luzerne de France, est la représentation unifiée des coopératives agricoles de production de luzerne déshydratée qui rassemblent 6 500 producteurs. Elle est le porte-voix politique et médiatique des entreprises coopératives qui collectent 100% de la production agricole française. Ces coopératives emploient 1 000 salariés (y compris les filiales) sur l'ensemble du territoire.

À propos de *l'union de coopératives agricoles France Luzerne*

L'union de coopératives agricoles France Luzerne compte cinq adhérents : *Capdés*, *Cristal Union*, *Luzéal*, *Sun déshy* et *Tereos Nutrition Animale*, regroupant près de 4 000 planteurs de luzerne. Elle commercialise, via sa filiale *Désialis*, environ 80 % des luzernes déshydratées produites en France et destinées au secteur de l'alimentation animale en France, en Europe et dans le monde. *France Luzerne* a été reconnue Organisation de Producteurs en décembre 2023.

Contact Presse

Grégoire de Gallye d'Hybouville

06 79 45 04 86

gdegallyedhybouville@lacoopagri.coop

La Coopération Agricole - Luzerne de France en bref

Président : Olivier Morant

Directeur : Yann Martinet

La Coopération Agricole - Luzerne de France représente l'ensemble des entreprises de déshydratation de luzerne.

La Coopération Agricole Luzerne de France en chiffres

24

Unités industrielles

800 000

tonnes produites (granulés et balles)

Plus de 1000

salariés

7,5%

De la production française de protéines végétales



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop